

## Lauréate de l'Académie nationale de Reims Le prix Hubert-Claisse 2012 à Laure BAILLY

Étudiante en histoire, **Laure BAILLY** a reçu le prix Hubert-Claisse 2012, décerné par l'Académie nationale de Reims, lors de la Séance publique annuelle qui a eu lieu le samedi 15 décembre 2012 à l'amphithéâtre du Lycée Saint Jean-Baptiste de La Salle à Reims



Mademoiselle,

C'est une grande satisfaction pour l'Académie nationale de Reims, de vous décerner le « *Prix Hubert Claisse* » et de reconnaître ainsi votre contribution à l'histoire et l'iconographie de la cathédrale qui est le grand fleuron de notre ville.

Notre Académie, créée le 15 mai 1841 à l'initiative de S.E le Cardinal Gousset, Archevêque de Reims, fondée par arrêté de Louis-Philippe 1er, Roi des Français, le 6 décembre 1841, puis reconnue d'utilité publique dès le 15 décembre 1846, n'a jamais eu d'autre but ni d'autre raison d'être que de « *travailler au développement des sciences, des arts et des belles-lettres et surtout de recueillir et de publier les matériaux qui peuvent servir à l'histoire du pays* », ainsi que l'expriment nos statuts en une formule qui, peut-être quelque peu surannée quant au langage, n'en a pas moins, sur le fond, conservé toute sa pertinence. Un legs récent lui a permis de concrétiser cette vocation sous une forme nouvelle en instituant le « *Prix Hubert Claisse* », destiné à « *récompenser un ouvrage concernant l'histoire de la ville de Reims ou de ses environs, et touchant le domaine politique, économique, social, religieux, judiciaire, littéraire, scientifique ou artistique.* » ; une condition est stipulée comme essentielle : que « *l'œuvre soit d'une qualité reconnue* ».

Cette condition ne pouvait se trouver plus amplement ni mieux satisfaite que par le mémoire dont vous êtes l'auteur sous le titre : « *La représentation des instruments de musique dans la cathédrale de Reims* » ; deux années studieuses vous ont permis d'enrichir notre vision sur l'iconographie musicale, tant dans les sculptures que dans les vitraux. Cette question n'avait pas encore été étudiée et vous avez ainsi découvert une nouvelle terre inconnue parmi toutes celles qui restent à découvrir. L'Académie nationale de Reims ne peut que se réjouir d'avoir trouvé en votre travail une contribution qui s'inscrit au cœur même de sa vocation au service de l'histoire.

C'est pourquoi nous vous prions d'accepter ce modeste chèque, assorti de nos félicitations les plus chaleureuses et de nos vœux de pleine réussite dans l'activité qui sera la vôtre.

Nous vous prions d'agréer, Mademoiselle, l'expression de notre considération distinguée et de notre très cordiale sympathie.

Le Président pour 2012,  
Dr Alain SEGAL

Le Secrétaire général  
Patrick DEMOUY